Étape 4 : Je vote

La simulation d'élections « Électeurs en herbe »

OBJECTIFS

Découvrir le fonctionnement d'une élection en organisant un scrutin fictif et en y exerçant son "droit de vote".

DESCRIPTION

Au cours de cette activité, les participant.e.s expérimenteront une simulation d'élection qu'ils organiseront eux-mêmes, en se positionnant sur les vrai.e.s candidat.e.s ou listes. Le matériel des élections sera à constituer par l'organisateur.trice avec les participant.e.s. à partir des modèles et fiches méthodologiques fournies en annexe. En cas de manque de temps, l'équipe pédagogique peut être amenée à prendre en charge tout ou partie des tâches organisationnelles.

COMPÉTENCE(S) MAJEURE(S) ACQUISE(S)

- Mener à bien un projet collectif

DURÉE

De 2h à 5 h (selon l'implication demandée)

RESSOURCES

Site du Ministère de l'Intérieur pour tout savoir sur le processus électoral.

Sur la citoyenneté et les institutions : Site Vie Publique : Citoyenneté

SOCLE COMMUN

Domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre
Coopération et réalisation de projets

Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen
Responsabilité, sens de l'engagement et de l'initiative

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Isoloir ou pièce dédiée au choix
- Urne(s)
- Bulletins de vote avec le nom des candidat.e.s aux élections imprimés ou photocopiés
- Enveloppes
- Liste électorale à constituer
- Une carte d'électeur.trice par votant.e

Method

POUR COMMENCER (-) :

Prévoir 2h à 5 heures sur l'ensemble de l'activité, selon le degré d'implication que vous souhaitez proposer aux participant.e.s dans l'organisation du scrutin. Dans tous les cas, prévoir du temps pour :

- la préparation du matériel
- l'installation du bureau de vote
- l'élection
- le dépouillement des résultats
- la communication des résultats une fois l'élection terminée

ÉTAPE 1 (-) :

Fixer la **date des élections** en tenant compte des contraintes des vacances et de la date des vraies élections (il est plus stimulant d'organiser le scrutin fictif avant la tenue des vraies élections)

ÉTAPE 2 (-) :

AVANT LES ELECTIONS (prévoir environ 1h)
- Établir avec les participant.e.s la liste des actions à accomplir pour organiser les élections : de quoi a t-on besoin ?
- Puis constituer le comité organisateur et répartir les tâches au sein du groupe. Nous vous recommandons les tâches suivantes :

- Établir une liste électorale (cf. annexe 1 : ***Méthodologie de constitution d'une liste électorale***). NB : Dans le cadre d'Électeurs en herbe - France, l'ensemble des participant.e.s peut voter, quelle que soit, par exemple, leur nationalité. On ne demandera donc pas les cartes d'identité aux votant.e.s mais simplement la carte d'électeur.
- Préparer les bulletins de vote et les enveloppes.
- Préparer les cartes électorales fictives (cf. annexe 2 : ***Gabarit de carte électorale***)
- Préparer la salle le jour J avec urne(s) et isoloir(s) ; déterminer qui tiendra le bureau de vote.
- Préparer une affiche méthodologique sur le déroulement du vote (à l'aide de l'annexe 3 ***Les étapes du vote***)
- Prévoir et organiser la communication sur la tenue de cette élection (affichage au sein de l'établissement ou de la structure, page facebook et site internet d'Électeurs en Herbe-France, etc. cf. activité 4.3.)
- Déterminer qui sera en charge du dépouillement. NB : Penser au relevé de dépouillement. (cf. annexe 4 : ***Dépouillement et résultats***)

- Vérifier l'avancement des tâches avant le jour du scrutin.

ÉTAPE 3 (-) :

LE JOUR DU SCRUTIN (prévoir de 1h à 3h selon le nombre de participant.e.s)

- Installer la salle avec l'équipe qui en est chargée
- Faire procéder au vote (cf. annexe 3: ***Les étapes du vote***)

ÉTAPE 4 (-) :

APRÈS LE SCRUTIN (prévoir de 1h à 3h en fonction de l'implication demandée aux participant.e.s)

- Procéder au dépouillement avec l'équipe qui en est chargée
- Communication officielle des résultats. Vous pouvez par exemple demander aux participant.e.s de réaliser un support de communication autour des résultats :
    - Réalisation d'affiche
    - Rédaction d'article dans le journal ou le site internet de l'établissement/de la structure
    - Communication possible vers la presse locale si la direction de l'établissement ou de la structure est d'accord
    - Compte-rendu sur le site d'Électeurs en herbe - France et/ou sa page facebook

VARIANTES ET PROLONGEMENTS

Dans le cas d'un scrutin à deux tours, vous pouvez organiser les deux scrutins le même jour afin de minimiser les difficultés de mobilisation humaine et matérielle.